

**FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE  
CANADIENNE-FRANÇAISE**

31 MARS 2020

**FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE  
CANADIENNE-FRANÇAISE**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Charges liées aux contributions reçues du ministère du Patrimoine canadien	15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux associations membres de la  
Fédération de la jeunesse canadienne-française

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de l'information financière supplémentaire présentée aux pages 15 et 16, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
T 613 745-8387  
F 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



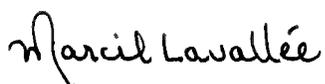
### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 9 juillet 2020

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

3

	Fonds général		Fonds immeuble		Fonds cumulés	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>PRODUITS</b>						
Subventions et contributions (note 3)	5 017 825 \$	3 332 329 \$	- \$	- \$	5 017 825 \$	3 332 329 \$
Autres (note 4)	156 407	87 048	-	-	156 407	87 048
Quote-part de la perte nette dans la société Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	(1 505)	(118)	(1 505)	(118)
	<b>5 174 232</b>	<b>3 419 377</b>	<b>(1 505)</b>	<b>(118)</b>	<b>5 172 727</b>	<b>3 419 259</b>
<b>CHARGES</b>						
Contrats avec employeurs – JCT	2 134 774	1 405 162	-	-	2 134 774	1 405 162
Salaires et avantages sociaux	798 130	708 214	-	-	798 130	708 214
Frais de déplacement, d'hébergement et de rencontres	646 996	594 827	-	-	646 996	594 827
Contractuels et personnes ressources	645 992	404 397	-	-	645 992	404 397
Frais généraux de fonctionnement	218 528	166 565	-	-	218 528	166 565
Frais de publicité et de promotion	93 777	83 854	-	-	93 777	83 854
Micro-financements	594 000	-	-	-	594 000	-
	<b>5 132 197</b>	<b>3 363 019</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 132 197</b>	<b>3 363 019</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>						
	<b>42 035 \$</b>	<b>56 358 \$</b>	<b>(1 505) \$</b>	<b>(118) \$</b>	<b>40 530 \$</b>	<b>56 240 \$</b>

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

4

	<b>Fonds général</b>				<b>2020 Total</b>	2019 Total
	<b>Affectations internes</b>					
	<b>Non affecté</b>	<b>Fonds pour les Jeux de la francophonie canadienne</b>	<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>Fonds immeuble</b>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>195 241 \$</b>	<b>186 623 \$</b>	<b>205 423 \$</b>	<b>119 195 \$</b>	<b>706 482 \$</b>	650 242 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	42 035	-	-	(1 505)	40 530	56 240
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>237 276 \$</b>	<b>186 623 \$</b>	<b>205 423 \$</b>	<b>117 690 \$</b>	<b>747 012 \$</b>	706 482 \$

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

5

	Fonds général		Fonds immeuble		Fonds cumulés	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>ACTIF</b>						
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	1 781 897 \$	946 467 \$	- \$	- \$	1 781 897 \$	946 467 \$
Dépôt à terme, 0,9 %, échéant en novembre 2020	179 915	-	-	-	179 915 \$	-
Débiteurs (note 5)	82 967	90 894	-	-	82 967	90 894
Subventions et contributions à recevoir	91 650	253 614	-	-	91 650	253 614
Frais payés d'avance	12 152	15 256	-	-	12 152	15 256
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	448	448	(448)	(448)	-	-
	<b>2 149 029</b>	<b>1 306 679</b>	<b>(448)</b>	<b>(448)</b>	<b>2 148 581</b>	<b>1 306 231</b>
<b>DÉPÔT À TERME</b> , 0,9 %, échéant en novembre 2020	-	179 915	-	-	-	179 915
<b>AVANCES</b> à la société Place de la francophonie canadienne Inc., sans intérêt ni modalité d'encaissement	-	-	102 592	102 592	102 592	102 592
<b>PLACEMENT</b> (note 6)	-	-	15 546	17 051	15 546	17 051
	-	179 915	118 138	119 643	118 138	299 558
	<b>2 149 029 \$</b>	<b>1 486 594 \$</b>	<b>117 690 \$</b>	<b>119 195 \$</b>	<b>2 266 719 \$</b>	<b>1 605 789 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur



, administrateur

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

6

	Fonds général		Fonds immeuble		Fonds cumulés	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>PASSIF</b>						
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créiteurs et frais courus (note 8)	495 959 \$	404 977 \$	- \$	- \$	495 959 \$	404 977 \$
Inscriptions perçues d'avance	-	27 502	-	-	-	27 502
Subventions et contributions reportées (note 9)	1 023 748	466 828	-	-	1 023 748	466 828
	<b>1 519 707</b>	899 307	-	-	<b>1 519 707</b>	899 307
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Fonds général						
Non affecté	237 276	195 241	-	-	237 276	195 241
Affectations internes (note 10)						
- Fonds pour les Jeux de la francophonie canadienne	186 623	186 623	-	-	186 623	186 623
- Fonds de prévoyance	205 423	205 423	-	-	205 423	205 423
Fonds immeuble	-	-	117 690	119 195	117 690	119 195
	<b>629 322</b>	587 287	<b>117 690</b>	119 195	<b>747 012</b>	706 482
	<b>2 149 029 \$</b>	1 486 594 \$	<b>117 690 \$</b>	119 195 \$	<b>2 266 719 \$</b>	1 605 789 \$

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

7

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	40 530 \$	56 240 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Quote-part de la perte nette dans la société Place de la francophonie canadienne Inc.	1 505	118
	<b>42 035</b>	<b>56 358</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Débiteurs	7 927	(21 843)
Subventions et contributions à recevoir	161 964	(180 544)
Frais payés d'avance	3 104	7 436
Créditeurs et frais courus	90 982	5 265
Inscriptions perçues d'avance	(27 502)	27 502
Subventions et contributions reportées	556 920	210 224
	<b>793 395</b>	<b>48 040</b>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>835 430</b>	<b>104 398</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>946 467</b>	<b>842 069</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>1 781 897 \$</b>	<b>946 467 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

8

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fédération œuvre à l'épanouissement de la jeunesse canadienne-française. En tant qu'organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, la Fédération est exonérée d'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### **Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds immeuble.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

#### **Apport à recevoir**

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

#### **Constataion des produits**

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisations, d'inscriptions, de commandites et autres sont constatés dans la période au cours de laquelle ils se rapportent et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les intérêts sont comptabilisés en produit lorsque gagnés.

#### **Services reçus à titre bénévole**

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Placement**

Le placement en actions dans la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite qui exploite un immeuble locatif dans laquelle la Fédération détient 22,4 % des actions, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net et diminué des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs, des subventions et contributions à recevoir et des avances à la société Place de la francophonie canadienne Inc.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2020	2019
<b>Patrimoine canadien</b>		
- Fonctionnement	576 000 \$	576 000 \$
- Jeunesse Canada au travail (JCT)	2 666 250	1 953 909
- Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne (Vice-Versa)	770 980	-
- Jeux de la francophonie canadienne – DCLO	455 116	136 000
- Stratégie nationale pour la sécurité linguistique	165 910	51 345
- Parlement jeunesse pancanadien – DCLO	120 000	-
- Parlement jeunesse pancanadien – Échanges Canada	69 354	-
- Forum jeunesse pancanadien – DCLO	-	100 000
- Forum jeunesse pancanadien – Échanges Canada	-	82 189
	<b>4 823 610</b>	<b>2 899 443</b>
<b>Secrétariat du Québec aux relations canadiennes</b>		
- Jeux de la francophonie canadienne	20 000	-
- Parlement jeunesse pancanadien	20 000	-
- Innovation sociale	-	12 500
- Forum jeunesse pancanadien	-	7 500
	<b>40 000</b>	<b>20 000</b>
<b>Fédération des aînées et aînés francophones du Canada</b>		
- Projet innovation sociale	141 715	412 886
<b>Financement agricole Canada</b>		
- Stratégie nationale pour la sécurité linguistique	12 500	-
	<b>5 017 825 \$</b>	<b>3 332 329 \$</b>

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

### 4. AUTRES PRODUITS

	2020	2019
Inscriptions	41 320 \$	17 080 \$
Cotisations	7 285	7 285
Intérêts	19 772	14 955
Commandites	25 950	-
Autres	62 080	47 728
	<b>156 407 \$</b>	<b>87 048 \$</b>

### 5. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes clients	18 773 \$	27 362 \$
Somme à recevoir de la société satellite Place de la francophonie canadienne Inc., sans intérêt	25 393	30 610
Taxes de vente à recevoir	38 801	32 922
	<b>82 967 \$</b>	<b>90 894 \$</b>

### 6. PLACEMENT

	2020	2019
224 actions ordinaires de la société Place de la francophonie canadienne Inc.	15 546 \$	17 051 \$

### 7. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 300 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté sur les subventions et contributions à recevoir et sur les comptes clients. La marge de crédit n'est pas utilisée en date du 31 mars 2020.

### 8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	495 959 \$	379 498 \$
Sommes à remettre à l'État	-	25 479
	<b>495 959 \$</b>	<b>404 977 \$</b>

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

### 9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des montants non dépensés pour des projets devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	466 828 \$	256 604 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	4 590 981	2 585 019
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(4 034 061)	(2 374 795)
Solde à la fin	1 023 748 \$	466 828 \$

Le solde des subventions et contributions reportées est composé des éléments suivants :

	2020	2019
Ministère du Patrimoine canadien	830 122 \$	437 478 \$
Fédération des aînés et aînés francophones du Canada	183 626	29 350
Financement agricole Canada	10 000	-
	1 023 748 \$	466 828 \$

### 10. AFFECTATIONS INTERNES

Pour le Fonds général la Fédération utilise deux fonds grevés d'affectations internes.

#### Fonds pour les Jeux de la francophonie canadienne

Le Fonds pour les Jeux de la francophonie canadienne sert à défrayer les charges des Jeux de la francophonie canadienne.

#### Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance permet à la Fédération de faire face à toute éventualité financière future. L'objectif de ce fonds est de maintenir un surplus suffisant pour couvrir les charges de fonctionnement de la Fédération pour une période de trois mois advenant une diminution importante de ses produits.

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

13

### 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2020	2019
Charge de loyer	50 786 \$	50 786 \$
Frais de gestion facturés	6 619 \$	6 619 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, la Fédération évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 82 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités. La Fédération évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fédération utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fédération.

### 13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement contractuel pris par la Fédération en vertu d'un bail pour la location d'un local avec la société Place de la francophonie canadienne Inc. totalise 41 552 \$ et prend échéance en décembre 2020.

### 14. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

#### Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 458 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

### 15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et la Fédération n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

### CHARGES LIÉES AUX CONTRIBUTIONS REÇUES DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(non audité)

15

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les charges pour le fonctionnement et les projets financés par ce dernier sont les suivantes :

	2020	2019
<b>Fonctionnement</b>		
Salaires	282 184 \$	270 386 \$
Honoraires	43 605	34 329
Frais de déplacement	206 047	221 736
Promotion et communication	27 326	12 075
Dépenses administratives	48 166	59 474
	<b>607 328 \$</b>	<b>598 000 \$</b>
<b>Jeunesse Canada au travail</b>		
Salaires	2 128 545 \$	1 399 645 \$
Majoration salariale	95 306	98 768
Frais de déplacement	37 498	35 320
Frais d'opération	391 717	376 203
Frais de promotion et de coordination	13 184	43 973
	<b>2 666 250 \$</b>	<b>1 953 909 \$</b>
<b>Jeux de la francophonie canadienne</b>		
Salaires	80 487 \$	80 123 \$
Honoraires	356 294	51 176
Frais de déplacement	24 565	12 909
Promotion et marketing	15 698	-
Charges administratives	4 072	3 792
	<b>481 116 \$</b>	<b>148 000 \$</b>

# FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

## INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

### CHARGES LIÉES AUX CONTRIBUTIONS REÇUES DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(non audité)

16

	2020	2019
<b>Forum jeunesse pancanadien</b>		
Salaires	- \$	6 688 \$
Honoraires	-	38 865
Frais de déplacement	-	146 156
Publicité	-	2 537
Charges administratives	-	11 543
	- \$	205 789 \$
<b>Parlement jeunesse pancanadien</b>		
Salaires	40 250 \$	- \$
Honoraires	24 615	-
Frais de déplacement	148 411	-
Publicité	7 911	-
Charges administratives	13 217	-
	234 404 \$	- \$
<b>Stratégie nationale pour la sécurité linguistique</b>		
Salaires	20 831 \$	18 443 \$
Honoraires	54 100	25 458
Frais de déplacement	89 653	1 348
Publicité	28 816	1 269
Charges administratives	26 110	4 827
	219 510 \$	51 345 \$
<b>Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne (Vice-Versa)</b>		
Salaires	75 545 \$	- \$
Honoraires	65 472	-
Frais de déplacement	7 692	-
Promotion et communication	3 750	-
Équipements	12 856	-
Micro-financements	594 000	-
Frais administratifs généraux	11 665	-
	770 980 \$	- \$